

12. Certaines personnes sont-elles allergiques à l'alcool ?

Jacqueline Scuvée-Moreau

DANS **L'ALCOOL EN QUESTIONS 2020** , PAGES 63 À 64
ÉDITIONS **MARDAGA**

ISBN 9782804708177

DOI 10.3917/mard.seuti.2020.01.0063

Date de mise en ligne : 03/08/2021

Article disponible en ligne à l'adresse

<https://stm.cairn.info/l-alcool-en-questions--9782804708177-page-63?lang=fr>



Découvrir le sommaire de ce numéro, suivre la revue par email, s'abonner...
Scannez ce QR Code pour accéder à la page de ce numéro sur Cairn.info.



Distribution électronique Cairn.info pour Mardaga.

Vous avez l'autorisation de reproduire cet article dans les limites des conditions d'utilisation de Cairn.info ou, le cas échéant, des conditions générales de la licence souscrite par votre établissement. Détails et conditions sur cairn.info/copyright.

Sauf dispositions légales contraires, les usages numériques à des fins pédagogiques des présentes ressources sont soumises à l'autorisation de l'Éditeur ou, le cas échéant, de l'organisme de gestion collective habilité à cet effet. Il en est ainsi notamment en France avec le CFC qui est l'organisme agréé en la matière.

12. Certaines personnes sont-elles allergiques à l'alcool ?

Jacqueline Scuvée-Moreau

Réponse brève : cela arrive, mais très rarement.

Les vraies allergies sont extrêmement rares et il ne s'agit jamais d'une allergie à l'alcool en tant que tel. Certaines personnes développent des réactions de type allergique à des produits présents dans les boissons alcoolisées, d'autres ont des réactions désagréables suite à la consommation d'alcool, mais il s'agit d'une intolérance plutôt que d'une allergie à proprement parler (Vally et Thompson, 2003 pour revue).

Le terme « allergie » implique en effet une réaction excessive du système immunitaire suite au contact avec un produit étranger à l'organisme (allergène). L'organisme réagit en produisant des anticorps. Cette réaction implique souvent la libération d'histamine, un des médiateurs de l'inflammation. C'est le cas par exemple dans l'asthme et le « rhume des foins ».

L'éthanol lui-même a une structure chimique trop simple pour agir comme allergène. Cependant, outre l'éthanol, les boissons alcoolisées contiennent des centaines de composés additionnels, recherchés ou non, qui contribuent au goût et à la conservation. Le vin est la boisson alcoolisée qui entraîne le plus de réactions « de type allergique ». Selon une étude récente réalisée à Mayence en Allemagne, 7 % des 4 000 personnes interrogées ont rapporté des effets indésirables après avoir consommé du vin et plus particulièrement du vin rouge (Wigand, Blettner, Saloga et Decker, 2012). On trouve en effet

dans le vin rouge des amines biogènes comme l'histamine et, dans tous les vins, des sulfites, utilisés comme agents conservateurs. Ces composés sont connus pour être responsables de réactions «de type allergique» chez les individus sensibles. La consommation de vin peut alors causer des écoulements nasaux, des éternuements, des démangeaisons, des céphalées. Certains individus peuvent également présenter un bronchospasme qui peut précipiter une crise d'asthme (30 à 35 % des asthmatiques rapportent une aggravation de leurs problèmes lors de la consommation de boissons alcoolisées). Ces réactions ne sont cependant pas considérées comme des allergies à proprement parler.

L'éthanol lui-même ou, plus précisément, son métabolite, l'acétaldéhyde, peut être responsable de réactions désagréables chez certains individus. Ces individus dits «intolérants» à l'alcool sont en fait déficients en aldéhyde déshydrogénase (ALDH), l'enzyme qui transforme l'acétaldéhyde en acétate (voir la réponse à la question 10). Une mutation génétique au niveau du gène codant pour cette enzyme a été mise en évidence et les études réalisées montrent que cette mutation touche davantage les populations asiatiques (47 à 85 % des individus sont porteurs de la mutation) que les populations caucasiennes (3 à 29 % des individus sont porteurs de la mutation) (Chan, 1986). Chez les individus présentant cette déficience en ALDH, on observe une accumulation d'acétaldéhyde dans le sang, avec pour conséquences un *flushing* qui se manifeste par un érythème (rougeur) transitoire de la face, de la nuque et de la poitrine ainsi que d'autres symptômes tels que céphalées et nausées. L'Antabuse®, un médicament utilisé depuis de nombreuses années dans les cures de désintoxication alcoolique, est en fait un inhibiteur de l'ALDH. Les alcooliques traités par ce médicament doivent rester abstinents sous peine de présenter un «effet Antabuse» ou «syndrome acétaldéhyde», caractérisé par ce *flushing* et d'autres symptômes désagréables (voir la réponse à la question 27).